

ÉTAT DU MAINE c. _____ Durée de la probation : _____
Date de naissance : _____

Divulgence du numéro de sécurité sociale requise sur un formulaire distinct

Le Tribunal vous a placé en probation et vous a placé sous la supervision du Department of Corrections (Département de l'administration pénitentiaire) pour la durée indiquée ci-dessus et dans les conditions précisées ci-dessous :

LES CONDITIONS DE VOTRE PROBATION SONT LES SUIVANTES : VOUS DEVEZ

1. vous abstenir de toute conduite criminelle et violation des lois fédérales, nationales et locales.
2. vous présenter immédiatement à l'agent des services correctionnels communautaires pour mineurs et ensuite vous présenter à lui à sa demande.
3. répondre à toutes les demandes raisonnables de l'agent des services correctionnels communautaires pour mineurs et lui permettre de vous rendre visite à des moments raisonnables à votre domicile ou ailleurs.
4. demander l'approbation de l'agent des services correctionnels communautaires pour mineurs avant de changer d'adresse, d'emploi ou de programme éducatif.
5. demeurer dans la juridiction de cet État sauf autorisation écrite de l'agent des services correctionnels communautaires pour mineurs vous permettant de quitter temporairement l'État.
6. vous consacrer à un programme d'emploi/éducatif approuvé et maintenir une fréquentation scolaire régulière.
7. vous abstenir de posséder ou de consommer des boissons alcoolisées, des drogues illicites ou des produits du tabac.
8. indiquer que vous êtes en probation à tout agent d'application de la loi en cas d'arrestation, de détention ou d'interrogation, et prévenir votre agent des services correctionnels communautaires pour mineurs de ce contact dans les 24 heures.
9. renoncer à la procédure d'extradition vers l'État du Maine de n'importe quel État des États-Unis, du District de Columbia ou de n'importe quel autre endroit, pour répondre de toute accusation de violation des conditions de probation.
10. ne pas posséder, ne pas être en possession ou ne pas utiliser d'armes à feu ou d'armes dangereuses si vous avez été jugé pour un crime juvénile de meurtre ou pour un crime juvénile de catégorie A, B ou C, ou pour toute autre affaire impliquant l'utilisation d'une arme à feu.
11. fournir un échantillon d'ADN si cela vous est demandé et si votre infraction est énoncée à l'article 1574(6) du chapitre 25 du M.R.S.

AUTRES CONDITIONS : VOUS DEVREZ AUSSI

12. payer au Department of Corrections (Département de l'administration pénitentiaire) des (frais de surveillance électronique) (frais de test de dépistage) de _____ \$
13. vous soumettre à des fouilles (aléatoires) et à des tests pour (alcool) (drogues) (tabac) (armes à feu) (armes dangereuses) (sur la base d'une suspicion raisonnable d'utilisation ou de possession).
14. ne pas posséder, ne pas être en possession et ne pas utiliser d'armes à feu ou d'armes dangereuses.
15. suivre un traitement/accompagnement pour (toxicomanie) (troubles psychologiques) (violence domestique) (_____) tel que recommandé par l'agent des services correctionnels communautaires pour mineurs ; et consentir à la divulgation des informations relatives à votre traitement/accompagnement à votre agent des services correctionnels communautaires pour mineurs, au procureur de district et à la cour.
16. suivre les traitements médicaux ou psychiatriques disponibles (en ambulatoire) (en tant que patient hospitalisé volontairement), au _____.
17. payer un dédommagement d'un montant (maximum) de _____ \$ à _____ d'ici _____ mois au profit de _____ comme suit : _____.
18. payer _____ \$ en (amendes) (surcoûts) (évaluations) et (frais d'avocat en entier) (frais d'avocat de _____ \$) d'ici _____ mois selon un échéancier qui sera déterminé et fixé par l'agent des services correctionnels communautaires pour mineurs.
19. ne pas conduire ou tenter de conduire tout véhicule à moteur (y compris les véhicules automatiques de transferts, les bateaux à moteur et les avions) (sauf en cas de possession du permis approprié émis par le Secrétaire d'État).
20. n'avoir aucun contact, peu importe leur nature, avec _____ et la famille du ou des personnes en question.
21. ne pas fréquenter d'autres personnes en probation ou en liberté conditionnelle sans l'accord écrit de l'agent des services correctionnels communautaires pour mineurs.
22. effectuer _____ heures de travaux communautaires d'ici _____ mois, tel que dicté par l'agent des services correctionnels communautaires pour mineurs.
23. vivre chez votre ou vos parents.
24. vivre chez _____ ou dans tout autre cadre dicté par l'agent des services correctionnels communautaires pour mineurs. Des efforts raisonnables ont été déployés pour prévenir ou éliminer la nécessité de retirer le mineur de son domicile ou aucun effort raisonnable n'est nécessaire en raison de l'existence d'un facteur aggravant et le maintien au domicile du mineur serait contraire à son bien-être. Les conclusions des efforts raisonnables, en date du _____, sont jointes et incorporées à la présente Ordonnance. Cette détermination sera revue le _____ (au plus tard dans 12 mois).
25. respecter les heures limites de retour suivantes : Tous les jours Du dimanche au jeudi de _____ jusqu'à _____. Les vendredi et samedi de _____ jusqu'à _____. Sauf si le mineur est accompagné par un parent ou un autre superviseur nommé par la loi ; prend part à une activité scolaire ou se rend ou revient d'une activité scolaire ; est au travail ou se rend ou revient du travail.
26. Autre : _____

Pour éviter toute arrestation ou punition supplémentaire pour votre ou vos violations, il vous faudra respecter à la lettre les conditions de votre probation et toutes les conditions additionnelles imposées par le tribunal pendant la durée de votre probation.

Il est ORDONNÉ ce qui suit : Ces conditions font partie intégrante du jugement.

Date : _____

Juge

J'ACCUSE RÉCEPTION DES PRÉSENTES CONDITIONS ET JE LES ACCEPTE TELLES QU'ELLES SONT ÉCRITES.

TÉMOIN : _____

PROBATIONNAIRE : _____

Copie certifiée conforme. _____ Greffier

JV-008, Rev. 03/14 French Blanc - copie de la cour / Jaune - copie de la Division of Probation (Service de probation) / Rose - copie du probationnaire

UNIQUEMENT
À TITRE INDICATIF